

Chef d'équipe en voirie et réseaux divers

RNCP1792 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	231s
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

A la tête d'une équipe, le (la) chef d'équipe en voirie et réseaux divers organise et réalise des travaux de terrassements, de pose de réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales, et de fourreaux pour les réseaux secs. Il (elle) participe, avec son équipe, au démontage et à la remise en état des chaussées, y compris le pavage, et les bordures et caniveaux. Il (elle) réalise également, des petites maçonneries d'aménagement urbain. Il (elle) doit posséder un bon contact humain et être capable de diriger une équipe de 3 à 6 ouvriers. Il (elle) travaille sur des chantiers d'importance variable, utilisant des moyens et matériels coûteux. Le (la) chef d'équipe en voirie et réseaux divers exerce son activité à proximité des engins de travaux publics, parfois en tranchée, et doit veiller en permanence à la sécurité des membres de l'équipe, des riverains et des usagers. Il (elle) peut être amené(e) à utiliser des engins de servitude (petit compacteur, moto basculeur, chariot élévateur, mini-pelle). L'activité est soumise aux conditions météorologiques car elle s'exerce généralement à l'extérieur et parfois la nuit en raison du respect des délais, des impératifs de la circulation, notamment pour les travaux de réparation, ou pour des recherches de fuite. Les matériaux utilisés peuvent être fragiles (colles, solvants, liants bitumineux, ciments). Les chantiers se situent en site dégagé (rase campagne) ou en milieu encombré (site urbain avec circulation et réseaux existants). Pour des chantiers plus éloignés, des déplacements peuvent être fréquents et le travail nécessiter parfois des horaires adaptés (journée continue).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification

1. ORGANISER ET REALISER AVEC SON EQUIPE DES TRAVAUX DE VOIRIE (POSE DE BORDURES, DE CANIVEAUX, DE PAVAGES SIMPLES, DE DALLES DE CIRCULATION, DE COUCHES DE CHAUSSEE, ...)

Lire et exploiter les plans d'exécution et croquis d'une partie d'ouvrage d'un chantier de voirie.

Assurer l'installation et le contrôle de la signalisation temporaire de chantier.

Réaliser des traçages ou implantations simples en voirie à partir des plans, de croquis ou de consignes.

Organiser et exécuter avec son équipe les terrassements manuels ou faire suivre le terrassement mécanique.

Effectuer avec son équipe des remblais compactés suivant les consignes de la hiérarchie.

Organiser et réaliser avec son équipe la mise en oeuvre manuelle ou mécanique des matériaux constituant les couches de fondation de voirie et de trottoirs.

Organiser et réaliser avec son équipe la mise en oeuvre manuelle des revêtements de voirie et de trottoirs.

Organiser et réaliser avec son équipe la préparation, la pose, le réglage, et le jointoiement des bordures et des caniveaux.

Organiser et réaliser avec son équipe la préparation, la pose, le réglage et le jointoiement des pavés et des dalles.

Renseigner les rapports journaliers ou fournir les éléments permettant de remplir ceux-ci.

2. ORGANISER ET REALISER AVEC SON EQUIPE DES TRAVAUX DE CANALISATIONS (ASSAINISSEMENT, RESEAUX SECS) EN LOTISSEMENT.

Lire et exploiter les plans d'exécution et croquis d'un chantier de canalisations (assainissement, réseaux secs) en lotissement.

Assurer l'installation et le contrôle de la signalisation temporaire de chantier.

Réaliser des traçages et des implantations simples de canalisations à partir de plans, de croquis ou de consignes.

Organiser et exécuter avec son équipe les terrassements manuels de tranchées ou faire suivre le terrassement mécanique en tranchées.

Organiser et réaliser avec son équipe la pose et l'assemblage des canalisations d'assainissement, d'eaux pluviales, d'eaux usées, et d'ouvrages annexes.

Organiser et réaliser avec son équipe le génie civil des réseaux secs (électricité, téléphone).

Organiser et réaliser avec son équipe le remblayage et le compactage des fouilles en tranchée en respectant les consignes de la hiérarchie.

Organiser et réaliser avec son équipe la mise en oeuvre manuelle des revêtements de voirie et de trottoirs.

Participer à la mise en oeuvre des matériels et à la réalisation des essais et épreuves des réseaux d'assainissement.

Renseigner les rapports journaliers ou fournir les éléments permettant de remplir ceux-ci.

3. ORGANISER ET REALISER AVEC SON EQUIPE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN (MURETS, MASSIFS DE CANDELABRE, MOBILIER URBAIN)

Lire et exploiter les plans d'exécution et de croquis d'un chantier d'aménagement urbain.

Assurer l'installation et le contrôle de la signalisation temporaire de chantier.

Réaliser des traçages et implantations simples d'aménagement urbain à partir de plans d'exécution, de croquis ou de consignes.

Organiser et exécuter avec son équipe les terrassements manuels ou faire suivre le terrassement mécanique.

Organiser et réaliser avec son équipe les coffrages, ferrallages et bétonnage des ouvrages d'aménagement urbain.

Organiser et réaliser avec son équipe des ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie traditionnelle ou par assemblage d'éléments préfabriqués.

Renseigner les rapports journaliers ou fournir les éléments permettant de remplir ceux-ci.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de travaux publics. Collectivités locales et territoriales.

Service de l'équipement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Canalisateur - Constructeur en canalisations et voies urbaines - Ouvrier en voiries et réseaux divers - Pavéur - Poseur de bordures - Poseur de canalisations - Chef d'Équipe - Maçon VRD - Pavéur-bordureur - Ouvrier routier.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1792/>